

Motion 2888

Protégeons nos enfants contre la promotion excessive des sucreries !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'importance de se nourrir sainement pour être en bonne santé ;
- les dégâts sur le métabolisme de la malbouffe, également vectrice de maladies non transmissibles chez l'homme ;
- le devoir pour les autorités cantonales de préserver la santé de la population et notamment des plus vulnérables ;
- la Stratégie suisse de nutrition 2017-2024, qui prévoit la mise à contribution des fabricants et distributeurs de denrées alimentaires pour favoriser une meilleure alimentation auprès de la population au niveau national ;
- l'impact et l'apport considérable des grandes surfaces dans la promotion d'une alimentation saine et équilibrée,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre contact avec les acteurs de la grande distribution en leur demandant de retirer les sucreries disposées à proximité immédiate des passages en caisse dans leurs magasins ;
- à promouvoir une alimentation saine et équilibrée auprès de la population.